

École St-Philippe

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2023-2024

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette année, le conseil d'établissement de l'école a tenu 6 rencontres en présentielles et virtuelles. Beaucoup de sujets ont été discutés lors de ces rencontres pour l'année 2023-2024. Les membres du conseil d'établissement ont adopté le rapport annuel, les règles de régie interne, le rapport financier et la composition du conseil d'établissement. Ils ont approuvé les règles de passage, l'horaire de l'école, le code vie 24-25, la contribution financière exigée aux parents, la liste des fournitures et le budget de l'école. Le comité a été informé et consulté sur de nombreux sujets tels les activités de l'école, les partenariats et les principes de répartition des ressources du centre de services scolaire.

Cette année, nous avons déposé le nouveau projet éducatif 2023-2027 qui est vraiment à l'image de notre école. Nous pouvons aussi être heureux du nouveau ENI qui sera installé dans le gymnase grâce à un don obtenu d'un membre du CÉ de Mond'Ami. La semaine du personnel aussi aura été soulignée avec des aimants aux couleurs et aux valeurs de l'école.

Merci de la collaboration des membres du conseil d'établissement pour votre implication.

Melissa Jalbert
Présidente du conseil d'établissement.

Chers membres de la communauté éducative,

C'est avec un mélange d'émotions que je vous ai informé de ma décision de prendre ma retraite en tant que directeur de l'école St-Philippe au terme de cette année 2023-2024. Après de nombreuses années passées à servir au Centre de services scolaire Chemin-du-Roy, il est temps pour moi de franchir une nouvelle étape et de céder le flambeau à la prochaine génération de leaders éducatifs.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, car notre école occupe une place spéciale dans mon cœur. Les moments partagés avec le personnel dévoué, les élèves passionnés et les parents engagés ont été des années exceptionnelles de ma vie. Ensemble, nous avons accompli tant de choses, et je suis extrêmement reconnaissant pour chaque moment passé à vos côtés.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le personnel dévoué de notre école, qui travaille sans relâche pour offrir une éducation de qualité et créer un environnement accueillant et bienveillant. Mes remerciements s'étendent également aux parents qui ont joué un rôle crucial dans le soutien de leurs enfants et dans le renforcement de notre partenariat éducatif.

La communauté éducative de notre école est une source d'inspiration et je suis convaincu que sous la gouvernance d'une nouvelle directrice, notre école continuera de prospérer et de grandir. Je suis confiant que l'esprit de collaboration et le dévouement envers nos élèves resteront au cœur de nos préoccupations.

Merci de votre confiance et bonne continuité,

Carl Beaulieu
Directeur, école St-Philippe

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PROSES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Présidente	Mélissa Jalbert
Vice-président	David Desaulniers
Représentant au comité de parents	Raphaël Nadeau
Parent	Magnola Demers
Membre du personnel enseignant	Josée Lafontaine
Membre du personnel enseignant	Catherine Jourdain
Membre du personnel professionnel	Elsa Boudreau
Membre du personnel de soutien	Sonya Duquette

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
8 septembre 2023	Assemblée générale
25 octobre 2023	Séance ordinaire
5 décembre 2023	Séance ordinaire
21 février 2024	Séance ordinaire
22 mai 2024	Séance ordinaire
12 juin 2024	Séance ordinaire

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Octobre 2023	Approbation	Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	
Octobre 2023	Approbation	Approbation du rapport annuel 22-23	
Octobre 2023	Approbation	Approbation des activités et sorties éducatives 23-24	
Octobre 2023	Approbation	Approbation des règles de régie interne du C.E	
Octobre 2023	Approbation	Approbation du club des petits déjeuners	
Octobre 2023	Approbation	Approbation du plan d'évacuation et du plan de confinement	
Octobre 2023	Information	Formations obligatoires pour les membres du C.E	
Décembre 2023	Consultation	Photos scolaire	
Décembre 2023	Consultation	Consultation sur les critères de sélection de la direction	
Décembre 2023	Information	Adoption du projet éducatif 2023-2027	
Février 2024	Approbation	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité 24-25	
Février 2024	Approbation	Approbation du protocole d'utilisation des mesures contraignantes et règles de conduite et mesures de sécurité 24-25	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Février 2024	Approbation	Approbation de l'horaire de l'école 24-25	
Mai 2024	Approbation	Approbation des contributions financières exigées	
Mai 2024	Approbation	Approbation des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	
Juin 2024	Approbation	Approbation de la reddition de compte du plan de lutte contre l'intimidation	
Juin 2024	Approbation	Approbation du rapport annuel 23-24	
Juin 2024	Approbation	Approbation des activités et sorties éducatives provisoires 24-25	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Octobre 2023	Approbation	Approbation des normes et modalités d'évaluations 23-24	
Octobre 2023	Approbation	Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	
Octobre 2023	Information	Consultation des parents concernant l'élaboration du projet éducatif 23-27	
	Information	Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves concernant l'élaboration du projet éducatif 23-27	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Décembre 2023	Approbation	Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	
Février 2024	Approbation	Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	
Mai 2024	Approbation	Approbation du choix des manuels scolaires, du matériel didactique et des fournitures scolaires.	
Juin 2024	Approbation	Approbation de l'horaire d'entrée progressive des élève du préscolaire 24-25	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
-------------------------	---	----------------	---

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

Février 2024	Approbation	Approbation de l'organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	
--------------	-------------	---	--

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

Octobre 2023	Approbation	Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	
Octobre 2023	Adoption	Adoption du budget de fonctionnement du C.E	
Octobre 2023	Adoption	Adoption du budget annuel de l'établissement (sommes provenant des mesures et montants reçus)	
Octobre 2023	Information	Campagne de financement	
Juin 2024	Adoption	Sollicitation ou réception de sommes d'agent (fonds à destination spéciale)	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
-------------------------	---	----------------	---

Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)

--	--	--	--

2.3 - Projet éducatif

- Démarche d'élaboration du projet éducatif (personnes consultées, dates de rencontres, consultation, etc.)

Membres du comité du projet éducatif

- Carl Beaulieu, directeur, École St-Philippe et Mond'Ami
- Marie-Eve Grandbois, directrice adjointe, École St-Philippe et Mond'Ami
- Karine Grenier, enseignante au préscolaire 5 ans, École St-Philippe
- Josée Lafontaine, enseignante au préscolaire 4 ans, École St-Philippe
- Sophie Giroux, enseignante en classe de psychopathologie, École Mond'Ami
- Geneviève Crépeault, enseignante en classe de déficience intellectuelle, École Mond'Ami
- Elsa Boudreau, orthopédagogue, École St-Philippe et Mond'Ami
- Équipe-école (personnel enseignant, personnel de soutien, professionnels)

Dates des rencontres :

- 27 janvier 2024
- 24 mars 2024
- 17 mai 2024

Consultations :

- Questionnaires complétés par les élèves de la 4e à la 6e année (entre 10 à 12 ans)
- Questionnaires complétés par les parents de tous les élèves
- Questionnaires complétés par tous les membres de l'équipe école
- Analyse des questionnaires

- Date d'adoption du projet éducatif au conseil d'établissement : 5 décembre 2024

- Mission, vision et valeurs de l'établissement :

Mission : Développer le plein potentiel des élèves dans un milieu de vie bienveillant, sécuritaire et enrichissant en tenant compte de la différence de chacun et où l'écoute est une priorité pour tous.

Vision : Un milieu de vie apaisant, sécurisant et bienveillant permettant à chacun d'évoluer à son rythme afin de s'épanouir et développer son plein potentiel.

Valeurs : Respect – Bienveillance - Sécurité

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 1 :
Améliorer la maîtrise des
compétences en français
écritures

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Diminuer le nombre d'élèves considérés critique (ayant entre 0 et 69% au sommaire) en écriture	69,7% de nos élèves sont en situation critique en français écriture (62 élèves sur 89)	Diminuer à 60% le nombre d'élèves en situation critique	Résultat sommaire en écriture

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

ASPECT PÉDAGOGIQUE:

- ◆ Dépistage et interventions précoces en lien avec la conscience phonologique à la maternelle avec l'île des moussaillons.
- ◆ Dépistage et programme d'intensification en lecture en 2e année du 1er cycle par l'orthopédagogue.
- ◆ Mise en place de mesures d'intensification en lecture et en écriture pour les élèves du primaire et embauche de personnel additionnel: enseignante.
- ◆ Rôle-conseil avec l'orthopédagogue dans la mise en place du modèle RAI en lecture et en écriture pour tous les niveaux scolaires.
- ◆ Accompagnement des enseignantes du primaire par l'orthopédagogue pour l'enseignement des stratégies de lecture.
- ◆ Élaboration d'un portrait de lecteur et de scripteur pour certains de nos élèves par l'enseignante en collaboration avec l'orthopédagogue permettant de mieux cibler les besoins de chacun et de mettre en place les moyens d'adaptation nécessaires, ainsi que les objectifs au plan d'intervention en adaptation scolaire.

RÉUSSITE SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Assurer un climat scolaire
positif et le bien-être des
élèves

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter le sentiment de sécurité des élèves pendant les périodes de récréation et du dîner.	Augmenter la proportion des élèves se sentant en sécurité	69% des élèves se sentent en sécurité	75% des élèves se sentiront en sécurité

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- ◆ Actualisation de notre plan de lutte pour contrer et prévenir l'intimidation et la violence
- ◆ Animations dans toutes les classes
- ◆ Interventions rapides et ciblées auprès des élèves concernés lors d'incidents.
- ◆ Utilisation de la plateforme MOOZOOM
- ◆ Interventions et suivis auprès des élèves en lien avec le code de vie.
- ◆ Mise en place d'un projet d'enseignement explicite des comportements souhaités (secteur régulier).
- ◆ Ateliers avec les policiers-éducateurs pour les élèves du 3e cycle.
- ◆ Valorisation des élèves par les remises de certificats, les activités privilèges et le tableau d'honneur.
- ◆ Animations sur la prévention du tabagisme et sur la puberté auprès des élèves du 3e cycle.
- ◆ Suivi avec l'hygiéniste dentaire et l'infirmière du CIUSSS.
- ◆ Accès à la salle blanche (salle d'apaisement).
- ◆ Projet menuiserie pour certains élèves.
- ◆ Application du modèle ARC (Attachement-Régulation des émotions-Compétences) pour les groupes d'adaptation scolaire.
- ◆ Accès à plusieurs coins d'apaisement et de décharge motrice (local GARE).
- ◆ Ateliers d'habiletés sociales et de gestion des émotions pour les groupes d'adaptation scolaire

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Favoriser le sentiment de
respect pour tous

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Améliorer les relations sociales entre les élèves	76% du personnel, 74% des élèves et 78% des parents sont satisfaits des relations sociales entre les élèves	80% du personnel, 78% des élèves et 82% des parents seront satisfaits des relations sociales entre les élèves	Sondage annuel en mai

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- ◆ Projet parents-enfants à la maternelle en collaboration avec l'organisme COMSEP
- ◆ Utilisation de l'agenda, de la pochette du facteur et de l'application ClassDojo
- ◆ Suivis auprès des parents pour les élèves cumulant plusieurs retards ou absences à l'école
- ◆ Activités spéciales pour l'assemblée générale des parents et la rencontre d'informations avec les titulaires pour favoriser la participation des parents
- ◆ Bénévolat et implication des parents
- ◆ Distribution de la revue Naître et Grandir ainsi que du matériel complémentaire aux parents du préscolaire
- ◆ Partenariat avec le Centre de pédiatrie sociale
- ◆ Références vers les services de la communauté
- ◆ Collaboration avec diverses fondations et clubs sociaux pour aider les parents à combler certains besoins (petits déjeuners offerts à tous les élèves)
- ◆ Collaboration du club Richelieu et de la société St-Vincent-de-Paul
- ◆ Investissement en littérature jeunesse
- ◆ Projet rassembleur « Mélodies/Créations et moi » impliquant tous les élèves de l'école.

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 12 juin 2024 et transmis aux parents le 13 juin 2024

Nos résultats	Deux situations de violence et/ou d'intimidation ont été rapportées cette année en date du 24 mai 2024. Les deux proviennent du secteur régulier.
Constats sur ces résultats	<p>À la lecture des résultats, nous constatons le nombre peu élevé de situations d'intimidation et/ou de violence qui ont été rapportées.</p> <p>Nous pouvons affirmer que les interventions préventives et proactives des membres du personnel ont contribué à maintenir un faible taux d'incidents.</p> <p>Il est à noter qu'il y a eu d'autres situations impliquant de la violence, mais ces dernières ne répondaient pas aux critères établis dans les situations d'intimidation et de violence, dont celui de causer intentionnellement préjudice à l'autre. Cela peut s'expliquer par les particularités des défis rencontrés par la clientèle du secteur adapté, soit des élèves présentant des troubles du comportement. Toutefois, les interventions prévues au code de vie s'appliquent et un suivi est assuré par les intervenants (démarche de responsabilisation, discussion cliniques).</p>
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	<ul style="list-style-type: none">- Code de vie avec système d'émulation (renforcement des comportements souhaités)- Surveillance à des endroits stratégiques (zones identifiées sur la cour)- Port du dossard pour une meilleure visibilité- Présence des éducateurs sur la cour.- Suivi auprès des parents concernant l'heure d'arrivée (matin et midi).- Suivi auprès des parents concernant les problématiques de violence et d'intimidation qui surviennent hors de l'école pour lesquelles nous avons de l'information (chemin de l'école, fin de semaine, réseaux sociaux).- Matériel de jeux disponibles pour la récréation afin d'offrir des moments de jeux agréables.- Activités sportives encadrées lors des récréations (ligue nationale) prônant les valeurs du code de vie en lien avec l'éthique sportive.- Utilisation de la plateforme Moozoom et/ou animation d'ateliers portant sur l'estime de soi, la gestion des émotions et les habiletés sociales dans toutes les classes du préscolaire, du premier cycle et pour tout le secteur adapté.- Animation d'ateliers de prévention de l'intimidation au deuxième cycle.- Animation d'ateliers par un policier-éducateur concernant l'aspect légal lié à l'intimidation et la violence et l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux pour les classes du 3e cycle.

	<p>-Animations d'ateliers auprès des élèves du 3e cycle par l'organisme Action-tox portant sur la connaissance de soi, la communication, les saines habitudes de vie.</p> <p>-Animation d'ateliers auprès des élèves et du personnel au sujet de la prévention des violences par l'organisme Espace Mauricie.</p> <p>-Journée en rose : activités de sensibilisation réalisées auprès des élèves et des parents afin de promouvoir un climat scolaire positif et sensibiliser à l'importance du rôle des témoins dans les situations de violence et d'intimidation.</p> <p>-Rencontre auprès du personnel (enseignants, éducateurs, service de garde) afin de rappeler les interventions préventives du plan de lutte ainsi que les procédures à utiliser en cas d'incident de violence et d'intimidation.</p> <p>-Diffusion des informations concernant les mesures reliées à la violence et à l'intimidation dans le code de vie qu'on retrouve dans l'agenda scolaire.</p>
<p>Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation</p>	<p>Nom de l'intervenant pivot : Marie-Christine Larocque</p> <p>Premier intervenant (personnel de soutien, personnel du service de garde, enseignants ou toutes autres personnes œuvrant au sein de l'école) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention immédiate afin de mettre fin à la situation (arrêt d'agir). • Remplir le compte-rendu et remettre à l'intervenant-pivot. <p>Poursuite de l'intervention par un intervenant disponible ou l'intervenant pivot :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cueillette d'information auprès des élèves concernés (intimidateur, victime, témoins). • Démarche de responsabilisation auprès de l'intimidateur • Mise en place d'un plan de sécurité pour la victime (ex.: surveillance accrue, mesures d'encadrement pour l'intimidateur). • Communication aux parents et aux intervenants impliqués. • Référence aux partenaires externes s'il y a lieu • Assurer un suivi auprès de la victime et ajustement du plan de sécurité et/ou des interventions auprès celle-ci et/ou de l'intimidateur (ex. suivi avec éducateur, mesures d'encadrement). • Partage de l'information à la direction et au centre de service scolaire (transmission du rapport d'intervention).
<p>Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation Espace Mauricie offerte aux directions, enseignants et éducateurs. • Formation s'adressant aux intervenants pivots par l'organisme Marie Vincent sur les comportements sexualisés et le dévoilement d'agression sexuelle des enfants âgés de 6 à 12 ans en contexte scolaire. • Résumé de la formation et diffusion d'outils auprès du personnel (enseignant et éducateurs).
<p>Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers animés auprès des élèves sur la prévention des violences par l'organisme Espace Mauricie. • Animations par les enseignants des contenus sur la sexualité (programme de formation obligatoire pour toutes les classes). • Explication et transmission de l'arbre décisionnel des comportements sexualisés au personnel. • Suivi des situations par l'intervenant pivot.

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement